



BULLETIN D'ADHESION AUX TITRES RESTAURANT ANNEE 2024

- Commune de Roquebrune-sur-Argens
- CCAS de de Roquebrune-sur-Argens
- Résidence Autonomie du Jas de Callian

NOM-PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

SERVICE :

TEMPS DE TRAVAIL : Temps complet Temps partiel %

STATUT : Titulaire Contractuel Horaire

QUANTITE ANNUELLE SOUHAITEE (proratisée selon le temps de travail).

220 TR / an 110 TR / an

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'employeur à prélever directement sur mon salaire le montant dû mensuel des Titres Restaurant.

Fait à , le / /

Signature :

A RETOURNER A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
AVANT LE 31/12/2023